



**HAL**  
open science

## Responsabilité environnementale et formation des acteurs de la santé et du social : les choix de l'EHESP

Estelle Baurès, Alessia Lefébure

### ► To cite this version:

Estelle Baurès, Alessia Lefébure. Responsabilité environnementale et formation des acteurs de la santé et du social : les choix de l'EHESP. GrandAngle : la lettre d'information de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), 2019. hal-02505017

**HAL Id: hal-02505017**

**<https://ehesp.hal.science/hal-02505017>**

Submitted on 14 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Responsabilité environnementale et formation des acteurs de la santé et du social : les choix de l'EHESP - CGE



### Vie de Campus et responsabilité environnementale

L'environnement a un impact majeur sur la santé des populations. L'Organisation Mondiale de la Santé estime à 23% le taux de décès qui peuvent être attribués à des facteurs environnementaux.

Sensibilisée de longue date aux problématiques environnementales, l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) a pour mission de former les acteurs du système de santé à la compréhension et à l'analyse scientifique des déterminants sociaux et environnementaux de la santé humaine, à l'évaluation et à la gestion des risques environnementaux pour la santé, à l'élaboration et la promotion de politiques favorables à la santé et de mesures de prévention efficaces.

Avec le temps, l'EHESP s'est engagée plus loin, en intégrant le développement durable dans sa stratégie, son organisation interne et ses relations extérieures. Consciente de sa responsabilité en tant qu'acteur premier de la formation en Santé publique, l'Ecole souhaite conduire un processus de promotion, initier les premiers changements de comportements et jeter ainsi les bases incontournables pour relever collectivement les Objectifs Développement Durable (ODD) des Nations Unies, notamment ceux liés à la santé, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement.

L'Ecole a progressivement renforcé ses actions en faveur de l'environnement, bien au-delà de son offre de formation. Elle s'inscrit désormais dans une perspective de développement responsable à 360°, respectueuse de l'environnement, de l'équité sociale et économique.

Réduire son empreinte carbone a été l'un des premiers défis. En réalisant en 2018 un Bilan Carbone<sup>[1]</sup> sur l'ensemble de ses bâtiments, l'Ecole intègre désormais dans ce calcul toutes les dépenses et les immobilisations comptables.

Premier poste d'émission de gaz à effet de serre, la gestion des mobilités des personnels et des apprenants est également un enjeu important, dont l'EHESP s'est saisie depuis 2014. Non seulement elle encourage l'éco-mobilité (covoiturage, parking vélo, bornes de rechargement électrique, participation à la semaine européenne de la mobilité...) mais elle a mis en place un Plan de déplacements entreprises (PDE). Cette démarche volontaire, conduite avec le soutien de la métropole et des collectivités locales gestionnaires des transports collectifs du territoire, a été valorisée par l'obtention d'un label « Déplacement durable ».

Un dispositif de télétravail, déployé à large échelle depuis 2016 a pour vocation de contribuer à l'engagement de l'Ecole en matière environnementale, sociale et économique, avec une attention particulière portée à la santé et à la sécurité des télétravailleurs, mais aussi au bon fonctionnement des services.

L'amélioration de la gestion et la réduction des déchets des ordures ménagères font partie du dispositif actuel, même si le total des émissions dues aux déchets est très négligeable par rapport à l'ensemble des émissions (0,1% du bilan total). Une étude a permis d'élaborer un état des lieux et d'apporter des solutions concrètes pour optimiser et adapter les flux de déchets générés quotidiennement par le personnel et les apprenants tels que les papiers de bureau, les cartons, les flacons plastiques du laboratoire, les cartouches d'encre, les bio-déchets alimentaires, les déchets verts, les déchets dangereux, les piles... Depuis 2019, l'école s'est doté d'un système de compostage, par la mise à disposition des bacs à compost sur le campus et expérimente le tri participatif avec la suppression des poubelles individuelles dans les bureaux.

D'autres actions ont amené l'école à revoir sa politique d'achat et d'impression, à réaliser un diagnostic de performance énergétique. Et pour favoriser la biodiversité, en plus du programme « zéro phyto », l'école a

installé des ruches sur ses toits, fait un recensement des arbres, supprimé l'arrosage des espaces verts et créer des « prairies en jachère » sur le campus.

Pour réaliser ses ambitions, fédérer une démarche collaborative aussi responsable que durable et initier des transformations plus profondes, l'Ecole s'est engagée aussi dans un processus de labellisation de développement durable et de responsabilité sociétale (DD&RS). Au-delà de la valorisation des actions menées ou en cours, cette démarche proactive veut encourager chacun des personnels et apprenants de l'Ecole dans sa volonté de contribuer à l'exemplarité de l'établissement et inciter les membres de la communauté à adhérer aux valeurs et au processus d'amélioration continue déjà enclenché.



### Formation des acteurs de la santé et du social

Aujourd'hui l'impact du réchauffement climatique sur la vie humaine est scientifiquement reconnu et commence à se mesurer de façon tangible. Les premières manifestations du réchauffement ainsi que les conséquences de la pollution engendrée notamment par une société fortement « carbonée » se manifestent en termes de santé publique avec des augmentations probables de la prévalence de certains cancers<sup>[2]</sup>. Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux sont doublement concernés. Ils doivent réduire leur empreinte environnementale et ils doivent faire face aux conséquences pathologiques du dérèglement climatique dans l'exercice de leur missions<sup>2</sup>.

Les cadres du système de santé publique sont des acteurs majeurs des transformations nécessaires pour garantir le meilleur état de santé de notre population et garantir la performance sociale et l'efficacité économique de notre système de santé. Ces cadres se forment à l'EHESP qui, en tant qu'Ecole de référence, peut contribuer à la prise de conscience de leur rôle dans le développement des politiques DD&RS dans leurs établissements. Parmi les séquences enseignées dans la formation des futurs Directeurs, les problématiques de DD&RS figurent dans les cours avec, entre autres, la « gestion des ressources matérielles » et la fonction achats (achats durables), la logistique et la gestion hôtelière (restauration, blanchisserie, ...) comprenant la gestion des déchets et des effluents, l'architecture et les opérations de travaux (bâtiments BBC, ...). Par le biais de ces formations, les enjeux environnementaux de l'intégration d'une démarche RSE dans le secteur sanitaire devraient permettre un accompagnement des établissements de santé vers un développement raisonné de leurs activités.

En dehors des établissements sanitaires, il est aujourd'hui largement reconnu, que les choix de planification et d'aménagement du territoire influencent la santé, la qualité de vie et le bien-être des populations. La qualité de l'environnement urbain conditionne les grands enjeux contemporains de santé publique tels que l'obésité, l'asthme, les inégalités de santé, les troubles de la santé mentale (stress, dépression...), l'exposition aux agents délétères (substances nocives, bruit,...). A travers les formations, la mise à disposition d'outils et la clarification de concepts intégrant les enjeux de santé publique dans l'aménagement du territoire, et souvent en lien avec les écoles d'architectures, d'ingénieurs et d'urbanisme, l'Ecole participe à l'acculturation et à l'amélioration des collaborations des professionnels de l'urbanisme, de l'environnement et de la santé publique<sup>[3]</sup>.

Les professionnels œuvrant dans le domaine de la santé publique sont nombreux et d'horizons divers. Les logiques utilisées peuvent varier d'un acteur à l'autre, selon qu'il exerce au sein d'une administration centrale ou d'un établissement, selon que ses responsabilités soient d'ordre managérial ou technique, selon que son champ d'intervention soit sanitaire ou social... La collaboration et la coordination interprofessionnelle semble aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour améliorer la santé des populations en s'adaptant et en faisant évoluer les pratiques. C'est dans le but de préparer les cadres à cet exercice difficile que l'EHESP a introduit des modules interprofessionnels de santé publique. Fondé sur une pédagogie active et sur la recherche, cette modalité permet aux professionnels aux statuts et aux backgrounds différents de partager leurs savoirs et leurs approches vis-à-vis de questions de santé publique et notamment sur des problématiques environnement-santé travail ou DD&RS.

A une échelle plus internationale, l'école contribue par la recherche et l'expertise développée dans ses unités de recherche à la connaissance sur les risques pour la santé liés aux milieux de vie, leurs sources, leur mesure, leur distribution dans la population et leur prévention. En 2019, 40 % des projets de recherche menés à l'EHESP portent sur une problématique santé-environnement toutes disciplines confondues. Car, malgré les

progrès enregistrés au cours des récentes décennies, ces risques, dans un contexte d'urgence climatique, sont à l'origine d'une morbidité et mortalité en core trop importantes et inégalitaires.

*Estelle Baurès, Chargée de mission Développement durable et responsabilité sociétale*

*Alessia Lefébure, Directrice des Etudes*

[1] La loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 et les décrets n° 2011-829 et n°2015-1738 ont rendu obligatoire, pour les personnes morales de droit public employant au moins 250 personnes, l'établissement d'un bilan d'émission de gaz à effet de serre et d'un plan d'actions pour la réduction de ces émissions

[2] Didier Bourdon, le développement durable et le cahier des charges pour l'architecture hospitalière. Dans architecture et ingénierie à l'hôpital. Edition : Presses de l'EHESP, 2018.

[3] Anne Roué-Le Gall et al., Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts & outils. Guide EHESP/DGS, 2014.

### **A propos de Alessia Lefébure**

Alessia Lefébure (PhD) est directrice adjointe de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), en charge des études. Elle a auparavant dirigé et développé à l'Université de Columbia, à New York, le programme Alliance, incubateur multilatéral d'innovation dans la recherche et la formation. Elle enseigne les politiques publiques comparées à l'IEP de Rennes après avoir été professeur associé à l'Université de Columbia, à l'Université Tsinghua à Pékin et à Sciences Po (Paris). Diplômée de Sciences Po et de la LUISS (Rome), docteur en sociologie et experte internationalement reconnue dans le développement et l'éducation, elle est membre du CSO-Centre de Sociologie des Organisations et de l'UMR Arènes, ainsi que de nombreux comités de lecture et boards internationaux. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation Croix-Rouge française au titre de l'EHESP.

### **A propos d'Estelle Baurès**

Estelle Baurès (PhD, HDR) est chargée de mission développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP). Diplômée de l'Université Aix-Marseille, docteure en physico-chimie environnementale, son domaine d'expertise porte essentiellement sur la qualité des eaux dans un contexte d'évaluation des risques dans le domaine environnement-santé. C'est dans ce domaine qu'elle est habilitée à diriger des recherches par l'université Rennes 1. Auparavant chargée de projets à l'Université de Sherbrooke au Canada, elle est sensibilisée au DD&RS et se forme ensuite au Collège des hautes études en développement durable de Bretagne. Elle est membre du conseil d'administration du Collectif pour l'intégration du développement durable et de la responsabilité sociétale dans l'enseignement supérieur (CIRSES).

### **A propos de l'EHESP**

L'Ecole des hautes études en santé publique est un établissement public qui exerce une double mission de formation et de recherche en santé publique et action sociale. L'EHESP est l'école de référence pour les cadres du système de santé publique. Elle assure la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médico sociaux. Elle assure en réseau un enseignement supérieur et contribue aux activités en matière de santé publique. Ecole au rayonnement international elle développe des relations notamment par des échanges avec les établissements dispensant des enseignements comparables. L'École est sous la tutelle des ministères chargés de la santé, des affaires sociales, de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'EHESP est membre des communautés d'universités et d'établissements "Université Sorbonne Paris Cité" et "Université Bretagne Loire".